

La demande d'insertion

C'EST QUOI ?

Une demande d'insertion est une démarche effectuée auprès du SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) qui **permet d'accéder à un dispositif d'hébergement d'insertion ou de logement adapté**. Elle permet aussi de bénéficier d'une mesure d'accompagnement pour accéder ou aider à se maintenir dans son logement.

POUR QUI ?



Être à la rue ou risquant de l'être (risque d'expulsion, mal logé, hébergé chez des amis ou de la famille...).



Être en situation régulière sur le territoire.



Avoir besoin d'un accompagnement social.

COMMENT ?

Je rencontre un **travailleur social** pour qu'il évalue ma situation et fasse la demande via le SI-SIAO.

Une fois réceptionnée, le **SIAO étudie ma demande pour l'inscrire en liste d'attente** sur le dispositif qui correspond le mieux à ma situation et mes besoins.

Pendant le délai d'attente, je **reste bien en lien avec mon travailleur social** pour qu'il puisse mettre à jour ma demande régulièrement.

Quand une place se libère et que c'est à mon tour, le SIAO informe mon travailleur social qui me contacte pour **me proposer l'orientation**.

CONTACTER LE SIAO POUR MA DEMANDE D'INSERTION



du lundi au jeudi, de 09h à 12h.
04 76 29 95 02

JE SUIS À LA RUE, QUE FAIRE ?



📞 APPELER LE 115 📞

Le 115 est le numéro d'urgence sociale (gratuit et accessible 7j/7 et 24h/24).

Il permet de faire part de sa situation et de ses besoins (maraudes, orientation vers accueil de jour, aide alimentaire, points de douche...) afin de recevoir des informations adaptées.

Il permet aussi de faire une demande de mise à l'abri. Dans ce cas, il faut appeler tous les 7 jours.

Ce document a été rédigé en lien avec les personnes concernées accompagnées sur la plateforme participation du groupement des possibles.

Crédit photo : freepik & thenounproject.
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.



Comment faire une demande d'hébergement ou de logement adapté auprès du SIAO ?

QUEL EST LE BON DISPOSITIF POUR MOI ?

	NOM DU DISPOSITIF	TYPE DE PLACES	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	PARTICIPATION FINANCIÈRE	RESSOURCES MINIMALES
Hébergement	CHRS Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	Collectif : chambre meublée privée, cuisine et/ou sanitaires collectifs. Semi-collectif : appartement meublé privé dans une structure (sanitaire et cuisine privés). Diffus : appartement ordinaire meublé. 👤👤👤 : ✅ *sous réserve de l'accord de la structure	! ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EFFECTUÉ SUR PLACE. ✅ Aide aux démarches ✅ S'approprier son chez-soi ✅ Gestion budgétaire ✅ Être accompagné par des professionnels ✅ S'occuper de sa santé ✅ Construire le lien familial et amical ✅ Trouver un emploi ou une formation ✅ Travailleur social présent sur place 📅 Rendez-vous environ 1 fois par semaine.	10% à 20% des ressources S'il n'y a pas de revenus, participation = 0€.	🏠 Pas de conditions de ressources minimales.
	RS Résidence Sociale ALT Allocation Logement Temporaire	Semi-collectif : appartement meublé privé dans une structure (sanitaire et cuisine privés). Diffus : appartement ordinaire meublé. 👤👤👤 : ✅ *sous réserve de l'accord de la structure	! ACCOMPAGNEMENT SOCIAL EFFECTUÉ SUR PLACE. ✅ Gestion budgétaire ✅ Être accompagné par des professionnels ✅ Travailleur social présent sur place (uniquement en résidence sociale) 📅 Rendez-vous environ tous les 15 jours.	Redevance + charges Le montant dépend de l'appartement.	🏠 Minimas sociaux (RSA, AAH, ASS, ASPA).
Logement, logement adapté / accompagné	IML InterMédiation Locative	Diffus : appartement ordinaire meublé ou non meublé. 👤👤👤 : ✅ *sous réserve de l'accord de la structure	! ACCOMPAGNEMENT SOCIAL. ✅ Aide aux démarches ✅ Gestion budgétaire ✅ Être accompagné par des professionnels ✅ Accompagnement à l'entrée dans le logement, droit et devoir du locataire ✅ Recherche d'une solution de logement pérenne 📅 Rendez-vous environ une à deux fois par mois.	Loyer + charges Le montant dépend de l'appartement.	🏠 Minimas sociaux (RSA, AAH, ASS, ASPA).
	PF Pension de Famille RA Résidence Accueil	Semi-collectif : appartement meublé privé dans une structure (sanitaire et cuisine privés) + espaces collectifs de convivialité (salon, cuisine, laverie...). 👤👤👤 : ✅ *sous réserve de l'accord de la structure	✅ S'approprier son chez-soi ✅ Être accompagné par des professionnels ✅ Hôte de maison présent sur place ❌ Accompagnement social effectué en dehors de la structure, avec le travailleur social de secteur.	Loyer + charges Le montant dépend de l'appartement.	🏠 Minimas sociaux (RSA, AAH, ASS, ASPA).
	RS ADOMA Résidence Sociale ADOMA	Collectif : chambre meublée privée, cuisine et/ou sanitaires collectifs. Semi-collectif : appartement meublé privé dans une structure avec espaces collectifs (dont laverie payante). 👤👤👤 : ❌	✅ Animation et vie collective ✅ Gestion budgétaire ✅ Construire le lien familial et amical ✅ Médiation avec les services extérieurs ✅ Médiation santé (partenariat avec INTERMED)	Loyer + charges Le montant dépend de l'appartement.	🏠 Minimas sociaux (RSA, AAH, ASS, ASPA). 📦 Ressources maximales : ne pas dépasser le plafond PLAI.
Accompagnement	AVDL Accompagnement vers et dans le logement	Pas d'hébergement/logement attribué avec la mesure d'accompagnement. Le but de la mesure est de se maintenir dans son appartement actuel ou d'en trouver un nouveau. 👤👤👤 : ✅	! ACCOMPAGNEMENT SOCIAL. ✅ Aide aux démarches ✅ S'approprier son chez-soi ✅ Gestion budgétaire ✅ Être accompagné par des professionnels ✅ Construire le lien familial et amical 📅 Rendez-vous environ une fois par semaine.	/	🏠 Minimas sociaux (RSA, AAH, ASS, ASPA).